

Nancy, le 8 mars 2020

CORONAVIRUS COVID 19 EN GRAND EST : POINT DE SITUATION

Au dimanche 8 mars à 17h00, 262 personnes ont été confirmées biologiquement positives au coronavirus-Covid 19. La plupart des cas confirmés sont reliés au foyer épidémique en lien avec la Semaine de Carême de l'Eglise La Porte Ouverte Chrétienne de Bourtzwiller (Haut-Rhin). 45 personnes sont en réanimation.

5 cas dans la Marne, 1 cas dans l'Aube, 1 cas en Haute-Marne, 1 cas dans les Ardennes, 2 cas dans la Meuse, 10 cas en Meurthe-et-Moselle, 16 cas en Moselle, 15 cas dans les Vosges, 46 cas dans le Bas-Rhin, 162 cas dans le Haut-Rhin et 3 cas originaires de l'Aisne.

Ces cas ont été hospitalisés dans les établissements de santé concernés de la région du Grand Est.

Un nouveau décès a été constaté ce jour, ce qui porte à 3 le total des décès pour le Grand Est. La patiente décédée ce jour, âgée de 73 ans, était originaire de la Moselle. Hier, un homme âgé de 91 ans et une femme âgée de 86 ans, tous deux originaires du Haut-Rhin, sont décédés.

Les enquêtes épidémiologiques sont en cours pour l'ensemble des cas confirmés afin d'identifier les sujets contacts pouvant présenter un risque, de prendre les mesures de gestion appropriées, notamment pour protéger les personnes fragiles et ralentir la propagation du virus.

- **1^{er} cas en Haute-Marne**

Il s'agit d'un homme d'une trentaine d'années dont l'état de santé n'inspire aucune inquiétude. Il a été placé en isolement à son domicile.

- **1^{er} cas dans les Ardennes**

Il s'agit d'un homme âgé de 88 ans, qui se porte bien à cette heure. Il est hospitalisé au CH de Charleville-Mézières.

- **Situation dans le Haut-Rhin**

Le stade 2 du plan de gestion des épidémies est renforcé. Afin de limiter la propagation du virus, le préfet du Haut-Rhin, l'Agence Régionale de Santé et la Rectrice de Strasbourg ont décidé plusieurs mesures pour le Haut-Rhin, du 6 mars au 19 mars 2020 inclus.

Nouvelles mesures adoptées au 07/03/2020

Conformément à la décision du Premier ministre annoncée hier soir, le préfet du Haut-Rhin a pris un arrêté généralisant à l'ensemble du département la fermeture, du lundi 9 mars au dimanche 22 mars :

- des établissements scolaires du premier et du second degré : écoles, collèges et lycées. Il est précisé
- que les formations post-bac (BTS, CPGE) et continue (GRETA) organisées dans les lycées restent ouvertes ;

- des accueils périscolaires (garderie, demi-pension, accueils de loisirs, etc.) ;
- des crèches et autres établissements d'accueil des jeunes enfants (haltes-garderies, jardins d'enfants, multi-accueils, etc.) ;
- des centres de formation des apprentis.

Rappel des consignes à suivre

L'enjeu est de freiner la transmission du virus qui circule actuellement sur le territoire et protéger les zones non ou peu touchées. Pour cela, il appartient à chacun de **mettre en place les mesures barrières recommandées** :

- Se laver régulièrement les mains avec du savon
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Porter un masque quand on est malade
- Eviter les poignées de main et les embrassades.

En cas de symptômes (toux, fièvre) et si vous revenez d'une zone à risque ou d'un foyer d'infection, il est demandé de rester chez soi et d'appeler le 15.

Dans tous les cas, en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant leur retour d'une zone où circule le COVID-19, les personnes doivent contacter le Samu Centre 15 et éviter tout contact avec leur entourage, et conserver un masque. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Vous retrouverez plus d'informations sur les sites internet du [Gouvernement](#) du [Ministère des Solidarités et de la Santé](#) et de [Santé publique France](#).

Contacts presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Préfecture de la région Grand Est : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr